



## AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

### TRAVAUX DE RÉFECTION DE TRONÇONS DES CHEMINS ET DES SERVICES MUNICIPAUX PROGRAMME FIMEAU

#### DOSSIER N° TP2021-037

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard désire recevoir des soumissions pour l'exécution de travaux de réfection de plusieurs tronçons de rues sur son territoire.

Seules les entreprises et/ou personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec ou dans une province ayant conclu un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés publics applicables à la Municipalité, qui détiennent les qualifications reconnues sont admises à soumissionner.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant à un représentant du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) au numéro 1-866-669-7326 ou en consultant leur site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Chaque soumissionnaire doit présenter une offre sur le bordereau de soumission fourni à cet effet, qui respecte toutes les exigences spécifiées aux documents d'appel d'offres.

Toute soumission, pour être valablement reçue, doit se trouver physiquement sous enveloppe scellée portant spécifiquement la mention :

#### APPEL D'OFFRES PUBLIC :

#### « TRAVAUX DE RÉFECTION DE TRONÇONS DES CHEMINS ET DES SERVICES MUNICIPAUX »

à l'attention de Mme Carmen Vicent, secrétaire des travaux publics et ingénierie, à son bureau situé au 1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0, **au plus tard le 3 décembre 2021 à 11 h 00**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions.

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire sur le présent document d'appel d'offres, le soumissionnaire devra adresser sa demande par écrit au service d'ingénierie, par courriel à l'adresse suivante : [secretairetp@stah.ca](mailto:secretairetp@stah.ca). Aucun renseignement oral obtenu relativement à cet appel d'offres n'engage la responsabilité de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard ou de ses représentants.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, le 3 novembre 2021.

CARMEN VICENT  
SECRÉTAIRE – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS